



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



Désignation de représentants aux conseils
du SCD et de la Crèche UPSI'mômes.

Conseil d'administration du 7 novembre 2022

Délibération 2022/11/CA-030

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Vu les statuts du Service Commun de la Documentation notamment son article 9 ;

Vu les statuts de la Crèche UPSI'mômes notamment son article 6 ;

Vu les candidatures déclarées en séance ;

Considérant le renouvellement des membres de ces deux conseils ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent les personnes suivantes pour siéger aux conseils :

- Service Commun de la Documentation :

Au titre des représentants enseignants-chercheurs, chercheurs ou enseignants :

- **Madame Florence SEDES**
- **Monsieur Jean-Luc ROLS**

Au titre d'un représentant étudiant :

- **Monsieur Charles CORTINAT**

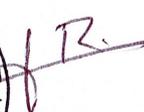
- Crèche UPSI'mômes :

Au titre des représentants du personnel :

- **Madame Elodie BALONAS**
- **Madame Adeline REJEK**

Toulouse, le 7 novembre 2022

Le Président,




* Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0